

**COMMUNE DE MIREPOIX  
(Ariège)**

<b>Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal</b>											<b>36/2016</b>		
Total membres	23	Exercice	23	Convoc	16/06	Prés.	15	Abs	8	Proc.	5	Votants	20

Par suite d'une convocation en date du seize juin deux mille seize, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) le vingt-trois juin deux mille seize à vingt heures trente, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

**Présents :** QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CAUX Xavier, CATALA Fabien, CIBIEL Christian, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, ESCANDE Jacques, VIDAL Candy, MARIEIRO Fabienne, BOURDONCLE Stéphane, BLARD Ludovic, SAINT MARTIN Jean, ABELLANET LE MINEZ Monique.

**Absents :** DILLON Valérie (excusée), SARRAIL Claudine (excusée), LEVENARD Christian, CAZANAVE Véronique (excusée), BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane (excusée), BAJAN Andrée (excusée), PEISER Jean-Luc (excusé).

**Procurations :** DILLON Valérie à GARCIA Pierre, SARRAIL Claudine à QUILLIEN Nicole, CAZANAVE Véronique à CATALA Fabien, ANGLADE Jordane à MARIEIRO Fabienne, PEISER Jean-Luc à SAINT MARTIN Jean.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame VIDAL Candy est désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

**Objet : Subvention aux associations dont les dossiers sont à jour**

Madame le Maire après avis de la Commission des Finances, propose au Conseil de se prononcer sur le montant des subventions à allouer aux associations ayant présenté un dossier complet, au titre de l'exercice 2016 :

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Où l'exposé de sa Présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **Décide** d'allouer aux associations, au titre de l'exercice 2016, les montants tels que présentés dans le tableau ci-après,

ASSOCIATIONS	Commission finances	VOTE CM 23/06/2016	A quitté la salle, n'a pas pris part au débat et au vote car membre d'une des associations	Votants
Amicale des Sapeurs-Pompiers	750,00	Unanimité		20
APA (Potiers de l'Ariège)	500,00	Unanimité		20
Association des commerçants non sédentaires	200,00	Unanimité		20
Association « La Porte d'Amont »	400,00	Unanimité	Monique LE MINEZ	19
Club cartophile de Mirepoix	310,00	Unanimité		20
Club cyclotouriste Mirepoix	800,00	Unanimité		20
Comité de jumelage Mirepoix-Palafrugell	2 000,00	Unanimité	Jacques ESCANDE, Marie-Françoise ALBAN	18
Comité permanent des fêtes	19 000,00	Unanimité	Claudine SARRAIL	19
Échappées Culturelles	7 800,00	Unanimité	Monique LE MINEZ	19
Ensemble instrumental de l'Ariège (concert)	500,00	Unanimité		20
Football Club Mirepoix	15 000,00	Unanimité	Pierre GARCIA	19
ID Plein la tête	500,00	Unanimité		20
Judo Club	1 100,00	Unanimité		20
MAMET	16 000,00	Unanimité		20
MIMU (Mirepoix Musique)	500,00	Unanimité		20
Noire & Blanche (association école musique) (reversement CD 1830 intégré)	3 630,00	Unanimité	Monique LE MINEZ	19
OGEC (école Saint-Maurice) Le montant total sera établi en fonction des charges de fonctionnement : 13 000 € (acompte 23 juin 2016) solde en septembre 2016	13 000,00	Unanimité		20
Pétanque mirapicienne	1 350,00	Unanimité		20
Tennis Club de Mirepoix	2 500,00	Unanimité	Fabienne MARIEIRO, Jordane ANGLADE	18
Terre d'éveil	250,00	Unanimité		20

- **Dit** que ces dépenses sont inscrites au budget 2016,
- **Charge** Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire, Nicole QUILLIEN

*Nicole Quillien*  


**REÇU EN PREFECTURE**  
le 05/07/2016  
Application agréée E-legalite.com